**Zeitschrift:** Bulletin Electrosuisse
**Herausgeber:** Electrosuisse, Verband für Elektro-, Energie- und Informationstechnik
**Band:** 103 (2012)
**Heft:** (12)

**Artikel:** La centrale à gaz de Cornaux à la croisée des chemins
**Autor:** Geinoz, Nicolas
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-857391

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 03.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# La centrale à gaz de Cornaux à la croisée des chemins

## Comment Groupe E communique et négocie pour parvenir à convaincre

Groupe E a annoncé en mai dernier son intention de construire une centrale à gaz à cycle combiné à Cornaux. Au pays de la démocratie directe, respecter les contraintes légales et lever les oppositions représentent tout sauf une sinécure. Comment gérer les contacts avec les autorités fédérales, les riverains et les organisations de défense de l'environnement ? Le point sur un cas d'école avec Laurent Ducrest, responsable du projet et Christophe Kaempf, porte-parole de Groupe E.

**Nicolas Geinoz**

La construction de la centrale de Cornaux s'inscrit pleinement dans le cadre de la Stratégie énergétique 2050 définie par le Conseil fédéral. Parallèlement au développement des nouvelles énergies renouvelables et aux économies d'énergie, cette stratégie préconise le recours aux centrales à gaz pour pallier l'arrêt prévu des centrales nucléaires.

Le site de Cornaux dispose de nombreux atouts pour accueillir une nouvelle installation. Il abrite en effet une centrale à gaz à cycle combiné datant des années 60. On y trouve donc déjà toute les infrastructures nécessaires : un gazoduc, un poste de transformation électrique, une ligne à haute tension ainsi qu'un cours d'eau à proximité.

Il est prévu que la nouvelle unité de production fournisse de l'électricité principalement aux cantons de Neuchâtel et de Fribourg. Elle pourra aussi approvisionner en chaleur les habitations grâce à un réseau de chauffage à distance et les entreprises voisines par la livraison de vapeur de processus.

Tous les ingrédients semblent donc réunis pour que le projet se concrétise dans les meilleurs délais. Pourtant, malgré les efforts déployés par Groupe E pour informer les parties prenantes tout au long du processus, il reste encore des obstacles à surmonter.

Groupe E

Le site de Cornaux dispose de nombreux atouts pour accueillir la nouvelle centrale à gaz.
Photomontage de la future unité de production à cycle combiné.

### Régler la compensation du $CO_2$

**Bulletin SEV/AES : Avant la catastrophe de Fukushima du 11 mars 2011, la législation fédérale sur le $CO_2$ prévoyait une compensation des rejets de $CO_2$ à hauteur de 100 % dont 70 % en Suisse et 30 % à l'étranger. Cette obligation légale était alors considérée comme rébarbative de la part des propriétaires de Chavalon, car beaucoup trop onéreuse. Pourquoi pas pour Groupe E ?**

**Laurent Ducrest :** Suite à la décision de la Suisse d'abandonner le nucléaire, les prescriptions concernant la compensation du $CO_2$ ont été revues. Désormais on parle d'une compensation à part égales (50 – 50) entre la Suisse et l'étranger.

**Comment se déroulent actuellement les négociations pour la compensation du $CO_2$ ?**

**Ducrest :** Groupe E s'est récemment attaché les services d'un spécialiste du $CO_2$ en la personne d'Aric Gliesche. Fort de son expertise, nous négocions directement avec l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Naturellement, nous restons aussi en contact avec EOS Holding pour voir s'il y a la possibilité de travailler avec la Fondation Carmin qui prévoit d'investir dans le programme de compensation mis sur pied par les promoteurs de Chavalon.

**Cornaux et Chavalon ont-ils en l'OFEV un interlocuteur compréhensif ?**

**Ducrest :** Sans trop m'avancer, je dirais qu'un important travail de communication et de lobbying reste à faire à Berne auprès des Offices concernés. Nous devons les convaincre qu'une participation helvétique au système européen d'échange des quotas de $CO_2$ reste la meilleure solution si l'on veut un jour construire des centrales à gaz en Suisse.

Alpiq

Pour que les centrales de Cornaux et de Chavalon (ci-dessus) puissent un jour contribuer à l'approvisionnement électrique du pays, un important travail de communication et de lobbying reste à faire à Berne auprès des Offices concernés.

## Relations publiques auprès des parties prenantes

**On s'en doute, réussir à faire adhérer la population à ce projet n'est pas chose aisée. Comment avez-vous procédé ?**

**Christophe Kaempf:** Avant de convaincre, il faut d'abord informer. C'est ce que nous avons fait de la manière la plus transparente possible. En 2010 nous avons organisé la visite de la centrale à gaz de Timelkam en Autriche. La commission de réflexion mise sur pied par le conseil d'Etat neuchâtelois y a participé ainsi que les autorités communales de Cornaux. Lorsqu'on a su qu'on allait déposer la demande de permis de construire, il y a eu toute une réflexion sur la manière de convaincre…

**Dans quel ordre avez-vous procédé ?**

**Kaempf:** Après avoir informé le conseil communal, nous avons écrit à l'ensemble des communes de l'Entre-deux-lacs. Quant au Conseil d'Etat neuchâtelois, il a été informé à travers son représentant au sein du conseil d'administration de Groupe E. Les parlementaires du canton ainsi que les membres de la CEATE du parlement fédéral, les responsables de l'OFEN et de l'Office cantonal de l'environnement et de l'énergie ont aussi été mis simultanément au courant. Quant aux médias, ils ont tous été conviés à la conférence de presse du 21 mai dernier qui a d'ailleurs suscité un bel écho médiatique. Depuis, nous avons régulièrement des demandes de journalistes – même alémaniques – qui aimeraient approfondir le thème du gaz dans le cadre de la Stratégie énergétique 2050.

**Qu'en est-il des citoyens de Cornaux ?**

**Kaempf:** Nous avons lancé la CEC, un bulletin d'information semestriel qui sera envoyé à tous les habitants de la commune ainsi qu'aux autres riverains de la future centrale. Quant au site bilingue www.centrale-energetique.ch, il doit permettre d'informer également les habitants des communes de l'Entre-deux-Lacs de ce qu'est exactement une centrale à gaz et en quoi consiste le projet.

**Ducrest:** Lors du dépôt de l'enquête préliminaire d'impact sur l'environnement, nous avons eu également des contacts avec les autorités du canton de Berne. Même s'il n'est pas officiellement concerné, nous avons trouvé normal de le tenir informé. Après tout, la limite entre les deux cantons passe par le canal de la Thielle. Enfin, lors du dépôt du permis de construire, nous leur avons donné le rapport d'impact qui résume tous les aspects environnementaux du projet ainsi que les motivations du maître d'ouvrage.

## Les attentes et les craintes des riverains

**Qu'est-ce qui vous a particulièrement surpris dans les réactions que vous avez essuyées ?**

**Kaempf:** Dans ce type de projet, on sait d'avance qu'il faut compter avec une minorité qui, par principe, est opposée à sa réalisation. Souvent, cet irrédentisme est tout simplement dû à des peurs, souvent infondées. A Cornaux, certains disent craindre le bruit de la centrale. Or, lorsque nous sommes allés visiter la centrale de Timelkam en février 2010, les turbines tournaient à plein régime. En descendant du bus, à deux cents mètres du bloc de production, nous n'entendions pas un bruit. Certains ont demandé au guide si la centrale était provisoirement à l'arrêt. Avec un grand sourire, il a répondu par la négative. Idem pour les rejets. Certains riverains imaginent qu'en Suisse, si l'on est « de mèche » avec les autorités, on peut relâcher discrètement n'importe quelle substance dans la nature. Eh bien ils se trompent complètement. Nous savons que nous serons en permanence sous surveillance et nous équiperons la centrale avec les dernières technologies de contrôle pour éviter toute surprise.

**Les opposants les plus virulents sont-ils représentatifs de la majorité silencieuse ?**

**Kaempf:** Nous avons pu établir qu'environ 10 % de la population concernée a signé la pétition contre la centrale. Il s'agit donc clairement d'une minorité, ce qui ne nous empêche pas de la respecter.

**L'expérience ainsi accumulée peut-elle servir pour d'autres projets énergétiques ?**

**Kaempf:** Oui. Nous avons pu vérifier à quel point il est important d'informer toutes les parties prenantes sans en oublier une seule. L'autre élément clé que nous retiendrons, c'est qu'il est vital d'occuper le terrain médiatique tout au long du processus. Sinon, les opposants profitent de votre silence pour distiller leurs arguments. Après, pour reconquérir l'opinion, il faut beaucoup plus d'efforts.

**Ducrest:** On a aussi eu l'impression qu'il y a un gros besoin d'information de la part des personnes concernées par la centrale. Et cela, qu'elles soient pour, contre ou indécises. Ce qui nous a par contre surpris, c'est que très peu de questions nous sont parvenues à travers l'adresse e-mail de la hotline.

## Les organisations environnementales

**Qu'en est-il des relations avec les organisations de défense de l'environnement ?**

**Kaempf:** Nous les avons averties par courrier que nous allions déposer un permis de construire au mois de mai. Dans la lettre figurait aussi une invitation à une rencontre permettant d'aborder avec nous toutes les questions sur le projet. Malheureusement, cette opportunité n'a pas été saisie. Récemment, nous avons toutefois rencontré les responsables

neuchâtelois du WWF et de Pro Natura pour leur remettre le rapport d'impact sur l'environnement.

**Quels enseignements cette rencontre a-t-elle fourni ?**

**Kaempf:** Lorsqu'à l'issue de notre entretien nous leur avons demandé s'ils comptaient quand même faire opposition, ils ont répondu affirmativement. Leur argument est simple: « Les centrales à gaz sont par principe néfastes ». Ils croient donc de leur devoir de s'y opposer. Et cela, indépendamment de toute considération géographique, technique ou énergétique.

**Quelle alternative à Cornaux les défenseurs de l'environnement proposent-ils ?**

**Kaempf:** Ils sont convaincus qu'en installant un peu partout des panneaux solaires et en économisant massivement l'énergie, on parviendra à assurer l'approvisionnement du pays. On s'aperçoit qu'il s'agit clairement d'une opposition avant tout politique. Pour Groupe E, cela est plutôt rassurant. L'absence d'attaque sur le projet lui-même démontre que celui-ci a été bien conçu et l'information fournie suffisamment claire.

**Ducrest:** Au cours de la discussion, nous avons essayé d'aborder la thématique dans un contexte plus large. Lorsque nous avons demandé à ces représentants s'ils préféraient que leur courant provienne de centrales à charbon ou nucléaires étrangères, ils se sont contentés de répondre: « Le potentiel d'efficacité énergétique en Suisse est encore tellement sous-exploité, que son accomplissement suffira amplement à remédier à une éventuelle pénurie. » Ils ont même ajouté que, de leur point de vue, « le débat actuel sur l'assouplissement des procédures permettant l'exploitation de l'hydraulique, de la mini-hydraulique et de l'éolien n'a pas lieu d'être. » Et cela, avec le même argument que vis-à-vis des centrales fossiles. Nous avons donc assez vite compris que nos visions énergétiques respectives étaient difficilement conciliables.

## Objectif: remplacer Beznau 1

**Quelles sont les principales étapes encore à franchir avant la construction de la centrale ?**

**Ducrest:** Outre la poursuite des mesures de communication, nous devons traiter les oppositions et poursuivre la négociation autour des contrats de $CO_2$. En parallèle, nous allons définir les spécifications techniques de la centrale dans l'idée de pouvoir discuter avec les fournisseurs des aspects techniques de la future installation. L'objectif étant de pouvoir lancer peu à peu les appels d'offres. Notre planning actuel prévoit que la décision finale devrait être prise en 2016 afin de pouvoir commencer à produire en 2019, soit au moment de la mise hors service de Beznau 1.

**Justement, comment évaluez-vous aujourd'hui les chances de voir Cornaux 2 sortir un jour de terre ?**

**Ducrest:** Etant donné la situation économique actuelle en Europe, la rentabilité de ce genre de centrales est sujette à discussion. Sachant que le gaz représente 70% des coûts de production, son prix demeure actuellement assez élevé. Et ce, malgré le boom actuel du gaz de schiste aux Etats-Unis. Mais Groupe E reste persuadé que cette centrale peut rapidement devenir intéressante si les conditions-cadres évoluent. Personne à l'heure actuelle ne peut prévoir à quoi elles ressembleront ne serait-ce que dans deux ans. C'est pourquoi le projet doit être aussi avancé que possible: le jour où la situation se décantera, la réalisation doit pouvoir se faire dans les trois ans.

## Une stratégie énergétique très volontariste

**En fonction de votre expérience avec le projet de Cornaux, pensez-**

Nicolas Geinoz

Les sections neuchâteloises du WWF et de Pro Natura ont annoncé leur intention de faire opposition. Elles semblent convaincues qu'en installant un peu partout des panneaux solaires et en économisant massivement l'énergie, la Suisse parviendra à assurer son approvisionnement.

**2006–2012**

### Historique d'une démarche audacieuse

En 2006, des terrains sont achetés à Cornaux à proximité de l'unité de production existante dans la perspective d'implanter une nouvelle centrale à cycle combiné. Parallèlement, le projet est présenté aux communes de l'Entre-deux-Lacs et de Gals (BE), ainsi qu'aux autorités neuchâteloises concernées.

En 2007, une commission neuchâteloise de réflexion sur la future centrale est créée. Elle réunit des acteurs de divers horizons politiques et économiques ainsi que des fonctionnaires des services cantonaux de l'Etat de Neuchâtel. Cette même année, le projet est présenté aux habitants de l'Entre-deux-Lacs. Les opposants se regroupent dans une association, le C5 (Comité des citoyens contre la centrale de Cornaux).

La Commission de réflexion remet son rapport au Conseil d'Etat neuchâtelois en 2010 et donne un préavis favorable à la construction de la centrale à gaz. Un sondage, réalisé dans le cadre des états généraux de l'énergie organisés par le Département neuchâtelois de la gestion du territoire, indique par ailleurs que 67% des personnes interrogées sont favorables au projet.

Le Conseil d'Etat neuchâtelois donne, en 2011, un préavis négatif au renouvellement des centrales nucléaires et il se prononce en faveur des centrales à gaz.

Le 21 mai 2012, la demande du permis de construire de la future centrale énergétique est déposée à la commune de Cornaux.

**Zusammenfassung** **Das Gaskombikraftwerk von Cornaux am Scheideweg**

**Wie Groupe E Überzeugungsarbeit leistet**

Groupe E hat im letzten Mai ihren Plan bekannt gegeben, im neuenburgischen Cornaux ein Gaskombikraftwerk zu bauen. Im Land der direkten Demokratie ist es nicht ganz einfach, die Gegnerschaft zu überzeugen und Widerstände zu überwinden.

Das in der Nähe von Freiburg domizilierte Stromunternehmen konnte feststellen, wie wichtig es ist, alle Beteiligten zu informieren und dabei keinen zu vergessen. Ein weiteres Schlüsselelement ist, während des ganzen Verfahrens in den Medien präsent zu sein. Andernfalls machen sich die Gegner das Schweigen der Projektanten zunutze, um den Gegenargumenten Raum zu schaffen.

Last, but not least haben Umweltschutzkreise verlauten lassen, dass sie das Vorhaben aus Prinzip bekämpfen würden. Ihre in erster Linie politisch begründeten Argumente lauten zusammengefasst: Wenn man überall einige Solarpanels aufstellt und viel Strom spart, wird man die Versorgung des Landes ebenfalls sicherstellen können. Gn

**vous que les objectifs fixés par l'OFEN vont pouvoir être atteints ?**

**Ducrest:** Je trouve que les chiffres avancés par l'OFEN sont plutôt optimistes. Indépendamment du type d'énergie, on a l'impression que les valeurs ont été tirées vers le haut. Autrement dit, pour combler le trou laissé par la disparition des mégawattheures nucléaires, la pression politique a contraint l'OFEN à augmenter linéairement la part potentielle des autres énergies, sans vraiment se soucier de la réalité du terrain. Après tout, 2050 c'est loin, surtout pour nos élus. Le grand risque induit par la nouvelle stratégie énergétique, c'est de faire croire aux politiciens et à la population qu'un abandon du nucléaire peut se faire sans contrepartie…

**Pourquoi ?**

**Kaempf:** Parce que sans assouplissement des conditions-cadres il sera extrêmement difficile d'augmenter la part de l'hydraulique et des autres renouvelables. Il suffit de voir les difficultés rencontrées au Grimsel pour surélever de quelques mètres le barrage existant.

**Ducrest:** Ce que le Conseil fédéral aurait éventuellement pu faire, c'est de profiter de l'engouement autour du renouvelable pour proposer en parallèle un paquet de mesures prévoyant par exemple de :

- geler la révision de la loi sur les eaux, puisqu'elle fait perdre beaucoup d'énergie hydraulique
- restreindre le droit de s'opposer à tout vent aux éoliennes et aux autres installations produisant du renouvelable
- faciliter un développement plus rapide du solaire photovoltaïque et thermique

Au lieu de tout ça, on s'est contenté de décider la sortie du nucléaire en faisant croire aux gens qu'elle serait indolore, mis à part l'investissement de quelques milliards supplémentaires. Or, les gens de la branche électrique savent que c'est un peu plus complexe. Il faut par exemple plusieurs années pour finaliser un parc éolien et vingt ans pour l'amortir.

## Liens

- www.centrale-energetique.ch
- www.bafu.admin.ch/emissionshandel/
- www.chavalon.ch

Anzeige

Die neuen 5 + 5 lebenswichtigen Regeln im Umgang mit Elektrizität.

Strom sieht man nicht. Und doch stellt er eine tödliche Gefahr dar. Beachten Sie deshalb die lebenswichtigen Regeln der Suva und stoppen Sie bei Gefahr die Arbeit. www.suva.ch

suvapro
Sicher arbeiten

GÖRLITZ
Schweiz AG

## Echte Interoperabilität im Powerline Netz

Die Smart Metering Lösung von GÖRLITZ IDSpecto.AMM setzt auf das als Head-End angebundene Echelon Networked Energy Services (NES) Metering System unseres Partners Echelon. Mit mehr als 3,5 Millionen installierten Haushaltszählern hat sich die PLC-Technologie bereits in vielen Großprojekten bewährt.

Die Vorteile des NES werden nun auch für den Einsatz von Haushaltszähler anderer Hersteller, wie zum Beispiel der E350 von Landis+Gyr Realität. Der Adapter COMfor.adapt.E350 ermöglicht die Weitergabe der Zählerdaten in das NES System und bietet eine Fülle von Zusatzfunktionen wie Lastgangbildung, Lastbegrenzung, M-Bus Schnittstelle.

Wir laden Sie ein die Interoperabilität noch heute zu erleben, sprechen Sie uns an.

GÖRLITZ Schweiz AG
Lorzenparkstrasse 2 • CH-6330 Cham
Telefon: +41 41 7201250 • Telefax: +41 41 7201251
E-Mail: info@goerlitz.ch • Internet: www.goerlitz.ch

Ein Unternehmen der ids Gruppe

## Haben Sie gewusst, dass ...

**... der VSE-Rechtsdienst allen VSE-Mitgliedern unentgeltlich Kurzauskünfte erteilt?**

**... Ihnen der VSE-Rechtsdienst in komplizierten Rechtsfragen und in juristischen Verfahren auf Mandatsbasis zur Seite steht?**

Mehr unter:
www.strom.ch/de/fachbereiche/recht

Oder noch besser ...
rufen Sie uns einfach an: 062 825 25 05

Verband Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen
Association des entreprises électriques suisses
Associazione delle aziende elettriche svizzere
www.strom.ch, www.electricite.ch

VSE AES

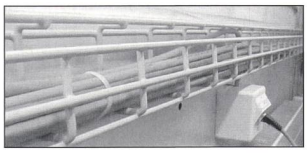

LANZ **für Neubauten und Nachinstallationen**

**Zur Verbindung von Trafo und Hauptverteilung:**
LANZ HE-Stromschienen 400 A – 6000 A 1000 V IP 68

**Zum el. Anschluss von Maschinen und Anlagen:**
LANZ EAE-Stromschienen 25 A – 4000 A 600 V

**Zur Führung von Strom-, Daten- und Steuerkabel:**
LANZ C-Kanäle G-Kanäle Gitterbahnen Flachbahnen Multibahnen Weitspann-MB Steigleitungen

**Zur Zuführung von Strom-, Daten- und Telefonleitungen zu Arbeitsplätzen in Büro und Betrieb:**
Brüstungskanal-Stromschienen 63 A 230/400 V, Doppelboden-Anschlussdosen und -Auslässe.

ISO 9001 CE- und IEC-konforme Stromschienen, Kabelbahnen und Kabelzuführungen sind die Kernkompetenz von LANZ. Beratung, Offerte, rasche und preisgünstige Lieferung von
lanz oensingen ag CH-4702 Oensingen Tel. 062 388 21 21

☐ Mich interessieren .....
.....Bitte senden Sie Unterlagen.

☐ Könnten Sie mich besuchen? Bitte tel. Voranmeldung!

Name / Adresse / Tel. _____

_____ •A4

LANZ **lanz oensingen ag**
CH-4702 Oensingen Südringstrasse 2
Telefon 062 388 21 21 Fax 062 388 24 24
www.lanz-oens.com info@lanz-oens.com